

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

FONDS D'OBLIGATIONS DE PREMIÈRE QUALITÉ 2029 OBLIGUARD^{MC}

30 JUIN 2026

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais non le rapport financier intermédiaire ni les états financiers intermédiaires du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers intermédiaires sur demande et sans frais en composant le 1-866-383-6546 ou en nous écrivant à Guardian Capital LP, Commerce Court West, 199 Bay Street, Suite 2700, P.O. Box 201, Toronto (Ontario) M5L 1E8. Vous pouvez aussi l'obtenir sur notre site Web à www.guardiancapital.com/investmentsolutions/fr/ ou sur celui de SEDAR+ à www.sedarplus.ca/landingpage/fr/.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir de cette façon le rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Objectif et stratégies de placement

L'objectif premier du Fonds d'obligations de première qualité 2029 ObliGuard^{MC} (le « Fonds ») est de procurer un revenu sur un horizon temporel prédéterminé en investissant dans un portefeuille composé principalement d'obligations de première qualité libellées en dollars canadiens dont l'échéance réelle est 2029. La date de dissolution du Fonds est prévue le ou vers le 30 novembre 2029.

Au moment du placement, choisir un portefeuille composé principalement d'obligations de première qualité libellées en dollars canadiens dont l'échéance réelle au cours de l'année civile est indiquée dans l'objectif de placement. Les obligations auront en tout temps des échéances réelles correspondant à l'année civile indiquée dans l'objectif de placement. Dans le but d'améliorer l'efficacité fiscale du portefeuille, l'équipe de gestion de portefeuille accordera la priorité aux émissions d'obligations se négociant à escompte par rapport à leur valeur à l'échéance, appelées « obligations à escompte ». Le Fonds peut également détenir des instruments du marché monétaire, des titres de fonds du marché monétaire ou de la trésorerie pour s'acquitter de ses obligations courantes.

Risque

Les risques d'un placement dans le Fonds sont les mêmes que ceux décrits dans le prospectus. Le Fonds peut convenir aux investisseurs qui recherchent un revenu régulier et une exposition à des obligations de première qualité libellées en dollars canadiens ayant une date d'échéance cible, qui ont une faible tolérance au risque et qui prévoient conserver ce placement jusqu'à sa date de dissolution.

Résultats d'exploitation

Ce commentaire se base uniquement sur le rendement des parts de série A du Fonds. Les rendements des autres séries de parts peuvent différer, principalement en raison des frais applicables à chaque série. Se

reporter à la rubrique « Rendement passé » d'une série en particulier pour connaître les détails de son rendement.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté de 172 % pour s'établir à 14,3 millions de dollars au 30 juin 2026, contre 5,3 millions de dollars au 31 décembre 2025. Ce résultat s'explique par une augmentation de 0,1 million de dollars provenant du rendement des placements, déduction faite des frais, et une augmentation de 8,9 millions de dollars attribuable à des souscriptions nettes.

Les parts de la série A du Fonds ont affiché un rendement de 1,0 % pour la période. L'indice de référence du Fonds, l'indice FTSE Canada Short Term Overall Bond, a affiché un rendement de 1,5 % pour la même période. Le rendement de la série A, contrairement à celui de son indice de référence, est exprimé après déduction des frais.

Les marchés obligataires canadiens ont enregistré des rendements totaux positifs au premier semestre de 2026, alors que la révision à la baisse des perspectives de croissance a fait reculer les rendements de nombreuses obligations à moyen et à long terme. L'écart entre les rendements à court terme et ceux à moyen et à long terme s'est ainsi resserré. Les rendements à court terme sont demeurés élevés en raison des pressions inflationnistes, attribuables en partie à la hausse des prix de l'énergie, tandis que les rendements à moyen et à long terme ont diminué. Par ailleurs, le dollar canadien s'est nettement déprécié par rapport au dollar américain. La Banque du Canada a maintenu son taux directeur à 2,25 % tout au long du premier semestre, devant tenir compte à la fois des risques croissants pour la croissance économique et de la possibilité que les pressions inflationnistes persistent plus longtemps que prévu.

L'indice FTSE Canada Universe Bond a affiché un rendement de 2,24 %, soutenu par la solide performance des segments à plus longue durée, en particulier les obligations des administrations provinciales et les obligations de sociétés du secteur des infrastructures. Les obligations à long terme (indice FTSE Canada Long Term Overall Bond; 3,41 %) ont

surclassé les obligations à court terme (indice FTSE Canada Short Term Overall Bond; 1,45 %) et à moyen terme (indice FTSE Canada Mid Term Overall Bond; 2,32 %) au cours de la période. Les obligations de sociétés (indice FTSE Canada All Corporate Bond; +2,23 %) ont affiché un rendement sensiblement comparable à celui des obligations d'État (indice FTSE Canada All Government Bond; +2,25 %), le léger élargissement des écarts de crédit ayant été compensé par le portage à l'écart et les revenus de coupons.

Les obligations de sociétés de qualité investissement des secteurs de l'énergie et des infrastructures ont constitué les principales sources de rendement du Fonds pendant la période. Dans le secteur de l'énergie, la hausse des prix des produits de base, la solidité du crédit et la recherche de rendement des investisseurs ont soutenu les obligations des émetteurs. Dans celui des infrastructures, les titres ont été favorisés par la stabilité des flux de trésorerie et le caractère défensif des activités. Le revenu attrayant tiré des écarts de crédit et le léger resserrement de ces écarts dans les deux secteurs ont également soutenu le rendement global du Fonds.

Au 30 juin, la totalité ou la quasi-totalité des obligations détenues dans le Fonds se négociait à escompte par rapport à leur valeur nominale, offrant ainsi un potentiel d'efficacité fiscale puisque les obligations viennent à échéance à leur valeur nominale et que la plus-value est traitée comme un gain en capital, qui est imposé plus favorablement que le revenu d'intérêts. L'efficacité fiscale est fonction de la proportion d'obligations à escompte détenues dans le Fonds, laquelle ne peut être prévue et devrait fluctuer au fil du temps selon la conjoncture du marché, le taux d'imposition d'un investisseur, l'incidence et le moment des souscriptions et des rachats.

Le Fonds maintient une surpondération des obligations de sociétés de première qualité dans les secteurs des services de communication, de l'énergie et des infrastructures. Le gestionnaire estime que ces secteurs offrent une combinaison attrayante de rendements, d'écarts de crédit avantageux et de qualité de crédit, grâce à la solidité des émetteurs et à la stabilité de leurs flux de trésorerie.

Le gestionnaire intègre les facteurs ESG dans ses activités d'analyse et de gérance des placements dans le but d'améliorer le rendement des placements à long terme. Les facteurs ESG sont évalués afin d'en déterminer l'incidence financière significative sur la viabilité et les activités commerciales d'une société; ces facteurs peuvent néanmoins jouer un rôle limité dans les décisions de placement du Fonds. L'examen des questions liées aux facteurs ESG n'est qu'un des nombreux éléments du processus de constitution du portefeuille, et peut avoir ou non une influence marquante sur la composition du portefeuille à tout moment donné. La mobilisation active et le vote par procuration sont des éléments essentiels de l'approche de gérance du gestionnaire, et celui-ci participe à ces activités d'une manière qui convient à la catégorie d'actifs et au Fonds. Certains titres, comme les produits dérivés, les liquidités, les instruments du marché monétaire, les obligations, les titres adossés à des actifs, le papier commercial et autres instruments semblables, peuvent ne pas être assujettis aux facteurs ESG en raison de leur nature.

Les caractéristiques et le rendement ESG du Fonds peuvent changer de temps à autre. Veuillez lire le prospectus du Fonds pour obtenir de plus amples détails sur la façon dont la stratégie de placement du Fonds intègre des considérations d'investissement responsable et les risques connexes. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les rapports de vote par procuration ainsi qu'un rapport annuel sur l'investissement responsable et les politiques en matière d'investissement responsable que le gestionnaire affiche sur son site Web, à l'adresse <https://www.guardiancapital.com/investmentsolutions/fr/>

Événements récents

Dans ce contexte, les marchés des titres à revenu fixe semblent de plus en plus réagir aux perspectives d'évolution des politiques publiques et de la croissance plutôt qu'aux craintes d'inflation. Les anticipations d'inflation se sont en grande partie résorbées après leur hausse du premier trimestre, mais les perspectives économiques demeurent très différentes aux États-Unis et au Canada. La vigueur persistante de l'économie

américaine continue de favoriser l'idée que les taux d'intérêt pourraient demeurer élevés plus longtemps, tandis que les perspectives de croissance plus modestes au Canada laissent croire que les conditions monétaires actuelles pourraient devenir de plus en plus restrictives au fil du temps.

Les écarts de crédit semblent déjà refléter l'hypothèse que les conditions monétaires et budgétaires demeureront favorables en 2026. Toutefois, la possibilité que les écarts se resserrent davantage pourrait être limitée par le rythme soutenu des nouvelles émissions obligataires. Les sociétés continuent en effet de se financer sur les marchés des capitaux pour investir dans les technologies liées à l'IA, les infrastructures de données, les services publics et d'autres grands projets d'infrastructure, ce qui entretient un flux régulier de nouvelles obligations sur les marchés du crédit.

Le 23 mars 2026, Guardian Capital Group Limited (« Guardian »), la société mère de Guardian Capital LP (le « gestionnaire »), le fiduciaire et gestionnaire des Fonds Guardian Capital, a annoncé la réalisation de l'acquisition précédemment annoncée de Guardian par Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. (« Desjardins »), une société du même groupe que le Mouvement Desjardins (l'« opération »). La réalisation de l'opération a entraîné une acquisition indirecte du gestionnaire et, par conséquent, un changement de contrôle indirect du gestionnaire. À la suite de la réalisation de l'acquisition, les placeurs principaux du Fonds sont devenus des sociétés du même groupe que le gestionnaire et le Fonds.

Aucun changement important immédiat n'est prévu en ce qui concerne les objectifs, les stratégies et les frais de placement des Fonds Guardian Capital, ni en ce qui concerne le rôle du gestionnaire en tant que gestionnaire de fonds de placement. Si des changements importants devaient être proposés aux Fonds Guardian Capital à l'avenir, vous en serez avisé à l'avance et, lorsque la législation canadienne en valeurs mobilières ou les documents constitutifs pertinents l'exigent, ces changements ne seront effectués qu'avec l'approbation des porteurs de parts

des Fonds Guardian Capital auxquels les changements s'appliquent.

Opérations entre parties liées

Guardian Capital LP, gestionnaire du Fonds, est considéré comme une « partie liée » au Fonds. Il est responsable des activités quotidiennes du Fonds et de la gestion de son portefeuille de placements, à titre de gestionnaire de portefeuille. Ces services s'inscrivent dans le cours normal des opérations et le Fonds verse une commission de gestion au gestionnaire pour ces services, sur la base de la valeur liquidative moyenne du Fonds, comme indiqué dans la section sur les commissions de gestion ci-dessous. Il est une filiale en propriété exclusive de Guardian Capital Group Limited, société cotée à la Bourse de Toronto.

Le Fonds verse également au gestionnaire des frais d'administration correspondant à 0,05 % de la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds, en contrepartie du paiement par le gestionnaire de toutes les charges d'exploitation variables du Fonds. Le comité d'examen indépendant (le « CEI ») a approuvé la politique du gestionnaire à ce sujet, et ce dernier considère cette approbation comme une instruction permanente du CEI. Au cours de la période, le gestionnaire a reçu les frais d'administration et a payé les charges du Fonds conformément à cette politique.

Gestion financière Worldsource Inc. et Gestion de patrimoine Worldsource Inc., chacune membre du même groupe que le gestionnaire, agissent à titre de placeurs principaux des Fonds Guardian Capital et peuvent recevoir des commissions, des commissions de suivi ou toute autre rémunération liée au placement du Fonds.

Frais de gestion

Aucuns frais de gestion ne sont à payer ou ne sont perçus pour les parts de série I du Fonds. Des frais de gestion établis en fonction d'un pourcentage de la valeur liquidative moyenne mensuelle des séries sont payés sur les parts des séries A et F et les parts de FNB. Ils sont calculés et comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion annuels de la série A sont de 0,70 %. Les frais de gestion annuels des parts de série F et des parts de FNB sont de 0,20 %. Le tableau suivant présente la répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion, en pourcentage des frais de gestion, pour la période.

	Gestion des placements et autre administration générale	Commission de suivi
Série A	28,6 %	71,4 %
Série F	100,0 %	s.o.
Série I	s.o.	s.o.
Parts de FNB	100,0 %	s.o.

Rendement passé

Pour les parts de série I, veuillez noter qu'il ne s'est pas encore écoulé 12 mois consécutifs depuis la date de début du calcul du rendement de cette série et que, par conséquent, conformément aux exigences réglementaires, le rendement des placements ne peut pas être indiqué.

Pour les parts des séries A et F et les parts de FNB, veuillez noter que ces séries ont été créées l'an dernier et qu'elles n'ont donc pas un historique de rendement couvrant une année civile complète en 2025.

L'information sur le rendement suppose que les distributions du Fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des parts additionnelles du Fonds. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.

Rendements annuels

Les diagrammes à barres présentent le rendement du Fonds pour la période annuelle du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année civile indiquée et illustrent la variation de ce rendement d'un exercice à l'autre. Ils présentent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de l'exercice, d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.

Rendements composés annuels

Les tableaux ci-dessous présentent le rendement composé historique des parts du Fonds pour les périodes indiquées, au 30 juin 2026. Ils présentent aussi le rendement d'un indice boursier général.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création*
--	------	-------	-------	--------	---------------------

Série A (%) 2,45 s.o. s.o. s.o. 2,47

Indice FTSE
Canada Short
Term Overall
Bond (%) 3,13 s.o. s.o. s.o. 3,25

* Date de création - 3 juin 2025.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création*
--	------	-------	-------	--------	---------------------

Série F (%) 3,03 s.o. s.o. s.o. 3,05

Indice FTSE
Canada Short
Term Overall
Bond (%) 3,13 s.o. s.o. s.o. 3,25

* Date de création - 3 juin 2025.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création*
--	------	-------	-------	--------	---------------------

Parts de FNB (%) 3,03 s.o. s.o. s.o. 3,29

Indice FTSE
Canada Short
Term Overall
Bond (%) 3,13 s.o. s.o. s.o. 3,25

* Date de création - 3 juin 2025.

L'indice FTSE Canada Short Term Overall Bond fournit une mesure générale du marché canadien des titres à revenu fixe de qualité supérieure à court terme.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes indiquées. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

Actif net par part du Fonds (série A)

	Pour le semestre clos le 30 juin 2026	Pour la période du 3 juin 2025 (date de début des activités) au 31 décembre 2025
Actif net par part à l'ouverture de la période ^[1]	20,10 \$	20,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités par part :^[1]		
Total des revenus	0,26	0,31
Total des charges	(0,08)	(0,10)
Gains (pertes) réalisés	–	0,02
Gains (pertes) latents	0,05	(0,08)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités, par part	0,23	0,15
Distributions par part : ^{[1] [2]}		
Revenu (hors dividendes)	(0,18)	(0,22)
Dividendes canadiens	–	–
Dividendes étrangers	–	–
Gains en capital	–	–
Remboursement de capital	–	–
Distributions totales par part	(0,18)	(0,22)
Actif net par part à la clôture de la période ^[1]	20,13 \$	20,10 \$

[1] L'actif net par part et les distributions par part sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités, par part, est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

[2] La quasi-totalité des distributions ont été réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds.

Ratios et données supplémentaires (série A)

	Pour le semestre clos le 30 juin 2026	Pour la période du 3 juin 2025 (date de début des activités) au 31 décembre 2025
Valeur liquidative totale (en milliers) ^[1]	1 357 \$	1 114 \$
Nombre de parts en circulation ^[1]	67 395	55 391
Ratio des frais de gestion ^[2]	0,85 %	0,84 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge	0,85 %	0,84 %
Ratio des frais d'opérations ^[3]	–	–
Taux de rotation du portefeuille ^[4]	11,23 %	20,02 %
Valeur liquidative par part ^[1]	20,13 \$	20,10 \$

[1] Données à la date de clôture de la période indiquée.

[2] Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (à l'exclusion des commissions de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts) du Fonds et de la quote-part des charges totales des fonds sous-jacents, le cas échéant, pour la période déterminée, en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

[3] Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts d'opérations de portefeuille du Fonds et de sa quote-part des coûts d'opérations des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

[4] Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Actif net par part du Fonds (série F)

	Pour le semestre clos le 30 juin 2026	Pour la période du 3 juin 2025 (date de début des activités) au 31 décembre 2025
Actif net par part à l'ouverture de la période ^[1]	20,13 \$	20,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités par part :^[1]		
Total des revenus	0,26	0,31
Total des charges	(0,03)	(0,03)
Gains (pertes) réalisés	–	0,02
Gains (pertes) latents	0,06	(0,01)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités, par part	0,29	0,29
Distributions par part :^{[1] [2]}		
Revenu (hors dividendes)	(0,24)	(0,23)
Dividendes canadiens	–	–
Dividendes étrangers	–	–
Gains en capital	–	(0,01)
Remboursement de capital	–	(0,02)
Distributions totales par part	(0,24)	(0,26)
Actif net par part à la clôture de la période ^[1]	20,15 \$	20,13 \$

[1] L'actif net par part et les distributions par part sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités, par part, est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

[2] La quasi-totalité des distributions ont été réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds.

Ratios et données supplémentaires (série F)

	Pour le semestre clos le 30 juin 2026	Pour la période du 3 juin 2025 (date de début des activités) au 31 décembre 2025
Valeur liquidative totale (en milliers) ^[1]	9 121 \$	2 945 \$
Nombre de parts en circulation ^[1]	452 604	146 304
Ratio des frais de gestion ^[2]	0,28 %	0,28 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	0,28 %	0,28 %
Ratio des frais d'opérations ^[3]	–	–
Taux de rotation du portefeuille ^[4]	11,23 %	20,02 %
Valeur liquidative par part ^[1]	20,15 \$	20,13 \$

[1] Données à la date de clôture de la période indiquée.

[2] Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (à l'exclusion des commissions de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts) du Fonds et de la quote-part des charges totales des fonds sous-jacents, le cas échéant, pour la période déterminée, en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

[3] Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts d'opérations de portefeuille du Fonds et de sa quote-part des coûts d'opérations des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

[4] Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Actif net par part du Fonds (série I)

	Pour le semestre clos le 30 juin 2026	Pour la période du 3 juin 2025 (date de début des activités) au 31 décembre 2025
Actif net par part à l'ouverture de la période ^[1]	20,11 \$	20,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités par part :^[1]		
Total des revenus	0,26	0,31
Total des charges	(0,01)	(0,01)
Gains (pertes) réalisés	–	0,01
Gains (pertes) latents	0,05	0,10
Augmentation (diminution) totale liée aux activités, par part	0,30	0,41
Distributions par part :^{[1] [2]}		
Revenu (hors dividendes)	(0,26)	(0,14)
Dividendes canadiens	–	–
Dividendes étrangers	–	–
Gains en capital	–	(0,04)
Remboursement de capital	–	(0,12)
Distributions totales par part	(0,26)	(0,30)
Actif net par part à la clôture de la période ^[1]	20,13 \$	20,11 \$

[1] L'actif net par part et les distributions par part sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités, par part, est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

[2] La quasi-totalité des distributions ont été réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds.

Ratios et données supplémentaires (série I)

	Pour le semestre clos le 30 juin 2026	Pour la période du 3 juin 2025 (date de début des activités) au 31 décembre 2025
Valeur liquidative totale (en milliers) ^[1]	10 \$	5 \$
Nombre de parts en circulation ^[1]	506	254
Ratio des frais de gestion ^[2]	0,07 %	0,07 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	0,07 %	0,07 %
Ratio des frais d'opérations ^[3]	–	–
Taux de rotation du portefeuille ^[4]	11,23 %	20,02 %
Valeur liquidative par part ^[1]	20,13 \$	20,11 \$

[1] Données à la date de clôture de la période indiquée.

[2] Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (à l'exclusion des commissions de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts) du Fonds et de la quote-part des charges totales des fonds sous-jacents, le cas échéant, pour la période déterminée, en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

[3] Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts d'opérations de portefeuille du Fonds et de sa quote-part des coûts d'opérations des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

[4] Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Actif net par part du Fonds (parts de FNB)

	Pour le semestre clos le 30 juin 2026	Pour la période du 3 juin 2025 (date de début des activités) au 31 décembre 2025
Actif net par part à l'ouverture de la période ^[1]	20,10 \$	20,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités par part :^[1]		
Total des revenus	0,26	0,31
Total des charges	(0,03)	(0,03)
Gains (pertes) réalisés	(0,01)	0,01
Gains (pertes) latents	0,11	0,11
Augmentation (diminution) totale liée aux activités, par part	0,33	0,40
Distributions par part : ^{[1] [2]}		
Revenu (hors dividendes)	(0,24)	(0,14)
Dividendes canadiens	–	–
Dividendes étrangers	–	–
Gains en capital	–	(0,04)
Remboursement de capital	–	(0,11)
Distributions totales par part	(0,24)	(0,29)
Actif net par part à la clôture de la période ^[1]	20,12 \$	20,10 \$

[1] L'actif net par part et les distributions par part sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités, par part, est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

[2] La quasi-totalité des distributions ont été réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds.

Ratios et données supplémentaires (parts de FNB)

	Pour le semestre clos le 30 juin 2026	Pour la période du 3 juin 2025 (date de début des activités) au 31 décembre 2025
Valeur liquidative totale (en milliers) ^[1]	3 823 \$	1 206 \$
Nombre de parts en circulation ^[1]	190 000	60 000
Ratio des frais de gestion ^[2]	0,28 %	0,28 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	0,28 %	0,28 %
Ratio des frais d'opérations ^[3]	–	–
Taux de rotation du portefeuille ^[4]	11,23 %	20,02 %
Valeur liquidative par part ^[1]	20,12 \$	20,10 \$
Cours de clôture	20,12 \$	20,12 \$

[1] Données à la date de clôture de la période indiquée.

[2] Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (à l'exclusion des commissions de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts) du Fonds et de la quote-part des charges totales des fonds sous-jacents, le cas échéant, pour la période déterminée, en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

[3] Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts d'opérations de portefeuille du Fonds et de sa quote-part des coûts d'opérations des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

[4] Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Au 30 juin 2026

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative
Obligations canadiennes	
Obligations provinciales garanties	23,2 %
Obligations de sociétés	61,6 %
Obligations de sociétés américaines	5,3 %
Obligations de sociétés britanniques	8,6 %
Autres éléments d'actif (de passif) net	1,3 %
Total	100,0 %

25 principaux titres	% de la valeur liquidative
Province de l'Ontario	19,8 %
Brookfield Infrastructure Finance ULC	9,4 %
Ontario Power Generation Inc.	9,1 %
TransCanada PipeLines Limited	9,0 %
Enbridge Inc.	9,0 %
AIMCo Realty Investors Limited Partnership	8,7 %
National Grid Electricity Transmission PLC	8,6 %
Gibson Energy Inc.	8,0 %
Bell Canada	7,2 %
Nestlé Holdings, Inc.	5,3 %
Province de Québec	2,6 %
Rogers Communications Inc.	1,2 %
Municipal Finance Authority of British Columbia	0,8 %

**Les 25 principaux titres (en pourcentage de la
valeur liquidative)**

98,7 %

Valeur liquidative totale :

14 310 906 \$



GUARDIAN CAPITAL

GUARDIAN CAPITAL LP

199 Bay Street, Suite 2700
Commerce Court West, P.O. Box 201
Toronto (Ontario)
M5L 1E8

<https://www.guardiancapital.com/investmentsolutions/fr/>



Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs concernant des événements, des résultats, des circonstances, des rendements ou des attentes futurs prévus qui ne sont pas des faits historiques, mais qui représentent plutôt nos opinions à l'égard d'événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les attentes, estimations ou intentions exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation et les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir. Nous avertissons nos lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes devraient examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. En raison de l'incidence éventuelle de ces facteurs, Guardian Capital LP ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, et décline expressément toute intention ou obligation de le faire, à moins que la loi applicable ne l'exige. Guardian, Guardian Capital et le logo de Guardian sont des marques de commerce de Guardian Capital Group Limited, enregistrées au Canada et utilisées sous licence.